

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

## Déclaration de Maladie : N° P19- 0006676

 Maladie Dentaire Optique Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2179 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : ARIF MOSTAFA Date de naissance : 1953

Adresse : 295 H LOT WAFA DERAIWA

Tél. : 0522532897 Total des frais engagés : 1596,30 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 18/09/2019 Age : 48

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : LATIFA MACHOUFI

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : SEROUA Le : 24/10/19

Signature de l'adhérent(e) : lif

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/09/09	S		300,00	Dr. Dr. S. Najib Mahfoud - Clinique Euromed de l'Obésité Casablanca Tél: 05 22 22 35 55 - Fax: 05 22 48 36 42
18/09/09	Visch		50,00	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie PRINCE SARL au 1 Deroua	18/09/09	286,30

Bloc 101 Tél: 05 22 53 20 83

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Richard ABITTAN - Clinique Euromed de l'Obésité Casablanca	23/09/09	600,00	85
	23/09/09	320,00	360,00

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'obésité.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**O.D.F PROTHESES DENTAIRES**

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
G		
B		

**[Création, remont, adjonction]**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

Docteur Richard ABITTAN

EXPERT EN CHIRURGIE LAPAROSCOPIQUE

CHIRURGIE DIGESTIVE

ENDOCRINIERE ET VASCULAIRE

CHIRURGIE DE L'OBÉSITÉ

CENTRE DE TRAITEMENT DE L'OBÉSITÉ

الدكتور ريشار أبيتان

خبير في الجراحة بالمنظار

جراحة الجهاز الهضمي

جراحة الغدد والشرائين

جراحة السمنة

مركز معالجة السمنة

Le Dr. Richard

205,00

1. Tolanic 500



10g frp Fr

205,00



8,40 & Solupred 20



3cp le matin frp

58,40

**Solupred® 20mg**

3. Apofin Cr

2 2 2

20s mas



2,90

4. Bronchotab

1.

2ml n°1  
x 3

286,30

Dr. Richard ABITTAN  
Chirurgien Digestif et Obésité  
22, Rue Najib Mahfoud - Casablanca  
Tél: 05 22 22 43 78 - Fax: 05 22 48 36 42  
Site web: richardabittan.com

61818/18

LOT:1098  
PER:01/21  
PPV:22.90DH

Pharmacie PRINCIPALE DEROUA  
sarl au  
Bloc U N°1 Deroua  
Tél: 05 22 53 20 83

**Docteur Richard ABITTAN**  
CHIRURGIEN DES HÔPITAUX  
Ancien assistant des Hôpitaux de Paris  
CHIRURGIE DIGESTIVE  
CHIRURGIE COELIOSCOPIQUE  
ENDOCRINIENNE ET VASCULAIRE  
CHIRURGIE DE L'OBESITE

Casablanca, le 23 Sept. 2019

Nom du patient : Mme. ARIF LATIFA

## ECHOGRAPHIE ABDOMINALE

### COMPTE- RENDU

#### Le contrôle de la vésicule biliaire à jeûn objective :

- La présence d'une macrolithiase vésiculaire mesurant 20 mm de diamètre.
- Absence de microlithiases vésiculaires associées.
- Absence de signe de cholécystite
- Voie biliaire principale de calibre normal, mesurant 5 mm.
- Persistance du nodule hépatique du segment 8, bien limité, hétérogène, mesurant ce jour 66 x 56 mm.
- Kyste biliaire du dôme hépatique, mesurant 15 mm de diamètre.
- Absence de dilatation des voies biliaires intra ou extra-hépatiques.
- Tronc porte de calibre normal, perméable.
- Pancréas non vu.
- Les reins et la rate sont sans particularité.
- Absence d'adénopathies profondes.
- Absence d'épanchement intra-péritonéal.

#### Conclusion :

- Macrolithiase vésiculaire simple.
- Formation hépatique de volume stable compartiment aux examens antérieurs : angiome gênant ? autre ? Une IRM hépatique est souhaitable.

Dr. Richard ABITTAN  
Chirurgien Digestive de l'Obésité  
22, Rue Najib Mahfoud - Casablanca  
Tél: 05 22 22 43 78 - Fax: 05 22 48 36 42  
Site web: richardabittan.com

Docteur Richard ABITTAN  
CHIRURGIEN DES HOPITAUX  
Ancien assistant des hôpitaux de Paris  
CHIRURGIE DIGESTIVE  
CHIRURGIE COELIOSCOPIQUE  
ENDOCRINIENNE ET VASCULAIRE  
CHIRURGIE DE L'OBESITE

Casablanca le 23-09-2019

NOTE D'HONORAIRES N° 700

MME, ARIF LATIFA

Désignation	Montant
ECHOGRAPHIE ABDOMINALE	600,00
<b>Total</b>	<b>600,00</b>

Arrêté la présente somme à : SX CENT DIRHAMS

Mode paiement: ESPECES

*Dr. Richard ABITTAN*  
Chirurgien Digestive de l'Obésité  
22, Rue Najib Mahfoud - Casablanca  
Tél: 05 22 22 43 78 - Fax: 05 22 48 36 42  
site web: richardabittan.com

---

22, Rue Najib Mahfoud (ex. Rue Ollier) - Quartier Gauthier - Casablanca  
Tél: 05 22 22 43 78 - 05 22 48 36 42 - 05 22 26 82 00 - Télécopie: 05 22 26 82 00  
E-mail: richard.abittan@gmail.com - Sites web: www.richardabittan.com - www.richardabittan-coelioscopie.com  
IF : 40412892 - ICE : 001738713000033 - TP: 35509982 - CNSS : 2095934



Dr. FAVARD ENNACHACHIBI Mireille  
Pharmacien - Biologiste

DIPLOMEE DE L'UNIVERSITE DE LYON ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX DE PARIS C.E.S. DE BACTERIOLOGIE  
VIROLOGIE, HEMATOLOGIE, IMMUNOLOGIE, PARASITOLOGIE, MYCOLOGIE, BIOCHIMIE

## FACTURE : 24661

**REST  
CN 34136**

Casablanca, le 23/09/2019

Nom et Prénom : Madame ARIF Latifa  
Référence : 230919 070

### BILAN :

TROPONINE B 250

Prélèvements : 1 25,00 Dh

**MONTANT NET :** 360,00 Dhs (Soit 250 B)

Arrêtée la présente facture à la somme de :  
**Trois cent soixante Dirhams et zéro centime**

**Dr M.FAVARD**

LABORATOIRE CHARLES NICOLLE  
Dr. FAVARD ENNACHACHIBI  
Rés Pasteur Casablanca Pasteur - Casablanca  
Tél. 0522 49 26 74 / 98 - Fax 0522 49 26 71

**Docteur Richard ABITTAN**

CHIRURGIEN DES HÔPITAUX

Ancien Assistant des Hôpitaux de Paris

EXPERT EN CHIRURGIE LAPAROSCOPIQUE

CHIRURGIE DIGESTIVE

ENDOCRINIERE ET VASCULAIRE

CHIRURGIE DE L'OBÉSITÉ

CENTRE DE TRAITEMENT DE L'OBÉSITÉ

**الدكتور ريشار أبيتان**

جراح بالمستشفيات

أستاذ مساعد سابق بمستشفى باريز

خبير في الجراحة بالمنظار

جراحة الجهاز الهضمي

جراحة الغدد والشرابين

جراحة السمنة

مركز معالجة السمنة

M. ABITTAN Dr. Le

Téboul



Le: 18.09.2013

**LABORATOIRE CHARLES NICOLLE**

21, Place Louis Pasteur Quartier des Hôpitaux 20100 CASABLANCA

Tel: 0522492674 Fax: 0522492671

**Dr Mireille FAVARD**

**Patente N° 36340350 C.N.S.S. N° 2256180 R.C : 281742 IF:59301957**

**Mme ARIF Latifa**

**Medecin Dr. ABITTAN RICHARD**

rélèvement Effectué au Laboratoire

**CN 34136**

**RF: 230919070**

dité le: 23/09/2019

ate de naissance: 25/10/1971

rélèvement le 23/09/2019 à 12h42

ésultats complets

CASABLANCA, le 23/10/2019

**MARQUEURS CARDIAQUES**

VALEURS DE REFERENCE

ANTECEDENTS

**TROPONINE T hs : 3,7 ng/l ( < 14 ng/l )**

(Technique Electrochimiluminescence sur COBAS ROCHE)

e suivi doit être effectué avec la même technique et le même réactif.  
a prise de complément alimentaire(haute dose) induit des résultats faussement diminués

**ALGORITHME 0/1 H POUR LE TEST TROPONINE T HAUTEMENT SENSIBLE ( TnT Hs ) Roche  
11/2018**

--A T:0h . 1er dosage de TnT Hs < 5 ng/l et douleur thoracique apparue plus de 3 h avant: Exclusion possible de syndrome coronarien aigu.

. 1er dosage de TnT Hs > 52 ng/l : forte probabilité de syndrome coronarien aigu.

--A T 1h . Si TnT initiale est inférieure à 12 ng/l et que l'évolution de TnT au bout d'une heure ne dépasse pas 3 ng/l : Exclusion possible de syndrome coronarien aigu.

. Lorsque la concentration de TnT augmente de 5 ng/l ou plus , Forte probabilité de syndrome coronarien

-- Les cas suspects restants nécessitent une observation plus longue ( par exemple TnT après 3 h ) et ou d'autres méthodes de diagnostic.